

Nom et coordonnées de l'école :

Ecole élémentaire Publique
11 Avenue de Blanzac
33370 Yvrac

**PROCES-VERBAL
1^{er} CONSEIL D'ECOLE**

Mardi 14 novembre 2023

Circonscription Entre-deux-mers

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Marion Laclau

Inspecteur de l'éducation nationale : Stéphane Gay

Equipe enseignante :	Camille POUPARD-TURPIN, Adeline HYP, Maylis CHAILLAT, Sylvie POLLION, Marc BOISSELOT, Benjamin BARDON, Anaïs BAYROU
Maire ou son représentant :	Isabelle GOBILLARD (adjointe chargée de la jeunesse, de l'enfance et de l'éducation), Isabelle REQUER (élue)
DDEN :	néant
Invités (personnel municipal,...) :	Adeline Gomez (Pôle enfance) <u>Titulaires</u> : AZZOPARDI Sandrine, LOPEZ NADAL Aurélie, BERTAUD Karine, FLEURÉ Benoît, DE LOOZE Alisun, PLANTEY Sabrina <u>Suppléants</u> : BENHAMMOU Joanna, MUSSET Virginie, BROUQUEYRE Emilie, DOUAOUDA Emilie, LE BOLAY Floriane

Excusés :

Gaëlle Glaziou (psychologue scolaire), Cloé JELIAZOVSKI (enseignante qui décharge Mme Laclau), Emeline BONNARDET (enseignante de CE1), Magalie ROUDRIE (TRS rattachée à l'école), BERTOLDI Didier (Parent élu), BENHAMMOU Joanna (Parent élu), BOUALAVONG Anne-Laure (Parent élu).

Début du conseil d'école : 18h00

Secrétaire de séance : Marc BOISSELOT

- Approbation du PV du précédent conseil d'école

Le dernier conseil d'école a eu lieu le 13 juin 2023. Suite à la relecture, le PV a été validé puis communiqué aux familles par mail et mis en ligne sur le site de la mairie.

- Règlement intérieur du conseil d'école -fonctionnement et rôle du conseil d'école

Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. C'est un organe de concertation institutionnelle doté de compétences décisionnelles.

Le directeur d'école préside le conseil d'école qui réunit les représentants de la communauté éducative et donne son avis sur les principales questions de vie scolaire. La composition et les attributions du conseil d'école sont précisées par décret.

- ♦ Le conseil d'école peut désormais être amené à **se prononcer sur les principales questions de vie scolaire** (article L. 411-1 du code de l'éducation). Il **donne son avis non seulement sur les actions pédagogiques mais aussi éducatives** qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement.
- ♦ Le conseil d'école donne son accord sur le **programme d'actions établi par le conseil école-collège** afin de renforcer la continuité pédagogique entre le premier et le second degré, en conformité avec l'article D. 401-4 du code de l'éducation issu du décret conseil école-collège du 24 juillet 2013.
Le premier Conseil Ecole Collège a eu lieu le lundi 6 novembre au Collège de St Loubès en présence de Mmes LACLAU, HYP et POLLION
- ♦ Le conseil d'école donne un avis sur les actions menées contre toutes les formes de violence et de discrimination, en particulier de **harcèlement**.

Les parents d'élèves élus au conseil d'école ou au conseil d'administration sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont voix délibérative. Ils peuvent par ailleurs assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative.

- Présentation des membres du Conseil d'école

Enseignants et classes : 187 élèves répartis sur 8 classes, Nous avons bénéficié d'une ouverture de classe à la rentrée. Camille POUPARD-TURPIN classe de CPA : 20 élèves, Marion LACLAU classe de CPB : 21 élèves , déchargée le vendredi et un lundi sur 3 par Cloé JELIAZOVSKI, Emeline BONNARDET et Anaïs BAYROU classe de CE1 : 25 élèves, Marc BOISSELOT classe de CE1/CE2 : 23 élèves (dont 10 CE1 et 13 CE2, Maylis CHAILLAT, classe de CE2/CM1 : 25 élèves (dont 15 CE2 et 10 CM1) , Benjamin BARDON classe de CM1 : 25 élèves , Sylvie POLLION classe de CM1/CM2, 22 élèves (dont 8 CM1 et 14 CM2) et Adeline HYP classe de CM2 : 26 élèves

- Gaëlle GLAZIOU, psychologue scolaire a pris ses fonctions à la rentrée
- Parents élus présents
- Pas de DDEN cette année.
- Mesdames et Messieurs les élus de la commune d'Yvrac.

Nous accueillons dans l'école 4 personnes qui viennent en aide aux élèves ayant une notification MDPH : Mmes DHONDT (8 h en CM1), ALANVERT (12 h en CP et 8h en CE1), PLISSON (20 h en CM2) et YALCIN (8 h en CE1).

Nous n'avons pas réussi à recruter de service civique, il n'y a pas eu de candidatures malgré les annonces déposées.

-Résultats des élections de représentants de parents d'élèves

Le vote des représentants des parents d'élèves a eu lieu le vendredi 13 octobre. Les parents ont exprimé leur suffrage en votant par correspondance. Il y a autant de représentants de parents d'élèves au conseil d'école que de classes dans l'école, soient 8 titulaires et 7 suppléants. Les suppléants des représentants des parents d'élèves peuvent assister aux séances du conseil d'école en plus des parents d'élèves titulaires. Chaque suppléant a droit de vote uniquement lorsqu'il remplace un titulaire.

Sur 306 parents inscrits, 203 ont voté, 175 suffrages exprimés et 28 bulletins nuls ou blancs.

Le taux de participation était de 66,34 %. Une seule liste présentée, celle de l'APEY (Association des Parents d'Elèves d'Yvrac).

Ont été élus : Titulaires : AZZOPARDI Sandrine, BOUALAVONG Anne-Laure, LOPEZ NADAL Aurélie, BERTAUD Karine, BERTOLDI Didier, FLEURÉ Benoît, DE LOOZE Alisun, PLANTEY Sabrina,

Suppléants : BENHAMMOU Joanna, MUSSET Virginie, BROUQUEYRE Emilie, DOUAOUDA Emilie, LE BOLAY Floriane, BODIN Camille, FALL Saer

I) Fonctionnement de l'école

a) Règlement intérieur et Charte de la Laïcité et Charte de la Diversité

Règlement intérieur : relecture des différents points du règlement intérieur de l'école. Les modifications portent sur : répartition des classes pendant les récréations, accès à l'école, le harcèlement scolaire.

Charte de la Laïcité : La laïcité est un principe de liberté, liberté de croire ou de ne pas croire. Elle est au fondement de notre société et de notre école qui doit préserver les élèves de tout prosélytisme idéologique, économique et religieux. Les différents enseignements contribuent à la transmission de la laïcité, en particulier l'enseignement moral et civique, l'histoire géographie ou encore la littérature.

A l'occasion de la journée de la Laïcité prévue le 9 décembre, cette charte sera présentée, lue en classe et signée par les parents et les élèves dans le courant du mois de décembre.

Lundi 16 octobre, tous les élèves de l'école ont rendu hommage à Dominique Bernard, enseignant mort à Arras le 13 octobre comme cela nous a été demandé par notre hiérarchie et les enseignants du cycle 3 ont rendu hommage à Samuel PATY dans leur classe respective et un débat a été ouvert sur la liberté, l'égalité, la fraternité et la tolérance. Ce travail sur l'éducation morale et civique se poursuivra tout au long de l'année.

Charte de la diversité : La Charte de la diversité est un texte d'engagement qui détermine l'ensemble des règles connues et approuvées de tous, enfants, enseignants, parents et personnels de service, afin de mieux vivre ensemble. L'apprentissage de la vie de groupe passe par l'obéissance aux règles élémentaires de respect et de politesse, par la maîtrise de soi.

b) Présentation du protocole de lutte contre le harcèlement scolaire

L'équipe a suivi une formation l'année dernière. Les situations de harcèlement scolaire seront traitées par Mmes Hyp et Laclau. Toutes les classes ont été sensibilisées lors de la journée NAH (Non Au Harcèlement) le jeudi 9/11. Une information a été donnée aux familles avec les numéros de téléphones utiles.

En cas de situation de Harcèlement, Mmes Hyp et Laclau se doivent de suivre un protocole très explicite : accueil immédiat de la victime, information à sa famille, écoute, mise en protection, accueil du ou des témoins, accueil du présumé « harceleur », information à sa famille. Un questionnaire « neutre » sert d'appui pour les entretiens. Puis, en équipe : évaluation de la situation, modification des mesures de protection en faveur de la victime, décision des sanctions, suivi et information auprès des familles, de l'IEN et de l'équipe du pôle enfance.

c) Présentation du plan de continuité pédagogique

A ce jour, la base mail est à jour et chaque enseignant a créé sa liste de diffusion avec les parents des élèves de sa classe. Il nous est donc facile d'échanger avec les familles. Il existe des outils institutionnels comme Apps.education.fr nous permettant de faire classe à distance si on nous le demandait à nouveau...

d) Sécurité à l'école

A la rentrée, les écoles n'étaient soumises à aucun protocole sanitaire suite à la pandémie de Covid 19.

Relevant du Premier ministre, le plan VIGIPIRATE est un outil central du dispositif français de lutte contre le terrorisme. Actuellement l'ensemble du territoire est placé au niveau : sécurité renforcée, urgence attentat depuis le lundi 16 octobre suite aux événements d'Arras.

Les écoles et les établissements scolaires peuvent être confrontés à des accidents majeurs, qu'ils soient d'origine naturelle (tempête, inondation, submersion marine, séisme, mouvement de terrain...), technologique (nuage toxique, explosion, radioactivité...), ou à des situations d'urgence particulières (intrusion de personnes étrangères, attentats...) susceptibles de causer de graves dommages aux personnes et aux biens. Le PPMS est mis à jour tous les ans, ce travail est en cours, conjointement avec la mairie.

L'exercice d'alerte intrusion sera effectué fin novembre-début décembre.

L'exercice « Risques majeurs » sera mis en place au mois de janvier 2024.

Les exercices incendie : un premier exercice programmé a eu lieu le jeudi 22/09. L'exercice s'est bien déroulé, les classes du bâtiment principal ont évacué en 2mn 20. La classe de Mr Bardon n'entend pas le signal car trop éloignée de la sonnerie principale. Un deuxième exercice aura lieu courant 2024.

Une demande a été faite en novembre 2022 pour améliorer la liaison entre les bâtiments et les classes et mettre en place des signaux électroniques différents. A ce jour, nous n'avons eu aucun retour de la mairie. Ce sujet a été évoqué lors d'une réunion ce vendredi 10/11 entre Mme Laclau et la mairie. La Municipalité va se renseigner et de son côté Mme Laclau a demandé à l'EMS (Equipe Mobile de Sécurité de l'Education Nationale) de venir étudier sur place ces différents protocoles PPMS et incendie. Ce RDV est prévu le 18/12, en présence de Mme Morel, responsable de la sécurité à la mairie.

f) Budgets municipaux

Comme annoncé l'an dernier par la municipalité, les budgets alloués pour l'année 2023 ont diminué de 30% passant de 110 € à 80 € par élève et par an ce qui représente 14 640 € en budget de fonctionnement pour l'école élémentaire.

Sur ce budget : 5 598 € sont alloués pour les sorties scolaires (voyages, bus), 6 011 € ont été dépensés pour les fournitures scolaires, 1 480 € pour des projets culturels (classes de CM2, CE1/CE2 et CE2/CM1) et 1 551 € en logiciels ou matériel pédagogique commun. Tout a été dépensé, il reste 0 €. Dans le cas de dépenses urgentes, c'est la coopérative qui prendra le relais. Pour le reste nous attendrons janvier 2024. Apparemment, pas de nouvelles baisses pour le budget 2024.

Pour les sorties ponctuelles, à la journée ou à la demi-journée, la mairie met à disposition le bus jaune ce qui nous permet d'économiser sur ce même budget. Cependant cela n'est pas toujours possible pour des raisons techniques (entretien du véhicule) ou humaines (le chauffeur ne peut pas toujours être mis à disposition faisant aussi partie des services techniques). En octobre Mr Bardon pour une sortie à Bordeaux a dû faire appel à une compagnie privée et nous avons dû financer 250€ de bus sur ce budget municipal

g) Fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

Mr Bardon, mandataire gère ce budget qui fonctionne par année scolaire. Les comptes ont été vérifiés par des parents fin septembre et transmis à l'OCCE, organisme auquel l'école est affiliée. Fin octobre, le solde était de 6 941 €. Les adhésions de rentrée des familles, les bénéfices des photographies scolaires et de la fête de l'école permettent son fonctionnement.

Cette année, nous avons décidé de ne pas « imposer » de montant fixe pour la coopérative scolaire. Lors des réunions de rentrée, nous avons expliqué de vive voix, son intérêt et son fonctionnement. Nous remercions les familles pour leur générosité.

Les photographies de classe ont eu lieu en octobre et les commandes sont clôturées depuis le 6/11.

La coopérative scolaire finance les sorties à côté sciences, les entrées à des spectacles, les abonnements de classe (journal, magazine...), des déplacements en bus et autres projets de classes ou d'école comme les ateliers cuisine.

h) Utilisation des locaux de l'école hors temps scolaire

Ces locaux peuvent être occupés par les enseignants lors de leur formation continue. Cette année, tous les enseignants sont en plan de formation français, 18h que nous avons surtout axé sur le travail en production d'écrits que nous menons auprès des élèves dans les différents niveaux.

Lors des vacances scolaires, des stages de soutien peuvent être proposés aux élèves en difficultés. Un stage a eu lieu fin août, un autre lors des vacances d'automne et un autre sera proposé pendant les vacances de février (1^{er} semaine). Ces stages ont généralement lieu pendant 5 matinées (de 9h à 12h) et sont encadrés par des enseignants volontaires de l'école.

i) Communication : Parents / Enseignants / Direction / Mairie

Parents/enseignants : Des réunions de rentrée ont eu lieu dans chaque classe dans le courant du mois de septembre. Les rendez-vous peuvent être pris via le cahier de liaison de l'élève ou directement par messagerie. Nous essayons de faire passer un maximum d'informations via les messageries des parents ou à défaut par le cahier de liaison (violet pour toutes les classes).

Parents/Direction : La directrice est déchargée le vendredi toute la journée et un lundi sur 3. Les parents désireux de la rencontrer ou de lui téléphoner peuvent le faire plus facilement ce jour-là. Les équipes éducatives auront lieu plus particulièrement le lundi ou le vendredi en présence de la psychologue scolaire et des professionnels s'occupant de l'élève dont il est question.

Si des difficultés d'ordre pédagogiques surviennent, nous conseillons de les régler en priorité avec l'enseignant de la classe qui est plus à même de répondre. La directrice peut être présente pendant les rendez-vous.

Parents/Mairie : Les parents d'élèves doivent se tourner vers la mairie en ce qui concerne la pause méridienne, la restauration scolaire et le périscolaire. Madame GOBILLARD est l'adjointe à l'enfance, la jeunesse et l'éducation et est joignable au 05 56 06 68 78 afin de prendre rendez-vous ou par mail : yvrac.mairie@wanadoo.fr.

II) Projets et vie de l'école

a) Axes généraux

Le projet d'école 2021-2025 porte sur trois axes :

Fiche n°...	Intitulé	Actions menées
<u>Axe 1 : Améliorer les résultats des élèves dans les apprentissages fondamentaux pour garantir un parcours de réussite</u>		
1	les compétences des élèves en langage oral	Travail mené dans toutes les classes en fonction du niveau des élèves
2	Développer les capacités de compréhension des textes par les élèves	
3	Résolution de problèmes du CP au CM2 : cohérence du parcours de l'élève	Voir détail en page suivante
<u>Axe 2 : Favoriser l'inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours</u>		
	Inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours	Voir détail en page suivante
<u>Axe 3 : Préserver/améliorer le fonctionnement de l'école (climat scolaire) :</u>		
	Climat scolaire, qualité de vie à l'école	Voir détail en page suivante

b) Présentation des nouveaux outils et manuels en lien avec le projet d'école

Résolution de problèmes : Toutes les classes font des défis-maths avant les vacances à partir des ouvrages des éditions Retz. Pour les CP, cela n'est pas encore mis en place.

Inclusion de tous les élèves dans une logique de parcours : Différents projets sont proposés à tous les élèves de l'école : le cross (reporté au printemps), actions solidaires : collecte de jouets en fin d'année, et création de cartes de vœux à destination des personnes âgées de la commune, olympiades en fin d'année... Le projet chorale continue: A l'issue de chaque période, les élèves chantent la chanson apprise (*thème : Paris et les JO*) sous le préau de l'école.

Climat scolaire, qualité de vie à l'école : en fin d'année ont été aménagés un coin bibliothèque pour les récréations, un banc de l'amitié a été peint. Des délégués ont été élus dans chaque classe. La première réunion a eu lieu hier. Les objectifs seront de réfléchir avec les élèves sur une harmonisation des règles de vie (enseignants/animateurs) et d'inviter les élèves à proposer des idées pour améliorer leur vie à l'école.

c) Projets de classe en lien avec le projet d'école

Natation : séances en cours pour les CE1/CE2 et les CE1 (depuis le 12/09 à jusqu'au 28/11), séances prévues pour les CM1/CM2 et CM2 du 5/12 au 5/03 et pour les CP du 14/03 au 06/06. Les parents sont mobilisés pour nous accompagner et passer l'IEB natation. Nous les remercions. Le transport et les entrées sont financés par la CDC.

Ateliers d'une demi-journée organisés à Côté Sciences (Floirac) sur des thèmes précis :

- CPA et B : atelier autour de la programmation avec le logiciel scratch (16/11 CPA et 23/11 CPB).
- CE1 et CE2/CM1 : Sortie à côté sciences en période 3 sur les dangers de l'électricité
- CM1/CM2 et CM2 : Sortie à côté sciences en période 5 sur le thème de l'air.

Commémoration du 11 novembre : la cérémonie a eu lieu le 11/11 à 11h à Yvrac. Un mail d'information a été envoyé aux familles pour les y inviter.

Projets en lien avec la médiathèque :

- Cinéma : projection d'un film en concertation avec les enseignants avant chaque période de vacances. Chaque enseignant peut en bénéficier.
- Emprunt de livres pour tous et ateliers (à la demande de chacun) une fois par mois.
- Rencontre avec Nancy Gabel (artiste yvracaise) et découverte de ses œuvres en octobre pour les classes de CP B, CM1 et CM2.

Ateliers cuisine pour la semaine du goût le 19 octobre et dégustation le lendemain pour tous. Les recettes ont été envoyées aux parents d'élèves par messagerie. Les classes qui n'ont pas cuisiné le feront avant les prochaines vacances.

CP A : fabrication d'un onguent avec une aromathérapeute en mai. Projets à l'étude : course d'orientation au domaine de la Fraysse, sortie de fin d'année à la journée avec l'autre classe de CP.

CP B : correspondance scolaire avec une autre classe de CP sur Cénac (rencontre en fin d'année scolaire), fabrication d'un onguent avec une aromathérapeute en mai. Projet à l'étude : sortie de fin d'année à la journée avec l'autre classe de CP.

CE1 : Projet à l'étude : sortie de fin d'année à la journée avec la classe de CM1.

CE1/CE2 : Projet danse en cours. Projet à l'étude : sortie de fin d'année à la journée avec la classe de CE2/CM1 (préhistoire, Lascaux).

CE2/CM1 : Projet danse en cours. Projet vélo en fin d'année (ateliers dans l'école). Projet à l'étude : sortie de fin d'année à la journée avec la classe de CE1/CE2 (préhistoire, Lascaux)

CM1 : Sortie réalisée à Bordeaux en octobre (découverte du patrimoine architectural et des traces du Moyen-Age). Projet vélo en juin (ateliers dans l'école et sortie sur route). Projet à l'étude : sortie de fin d'année à la journée avec la classe de CE1.

CM1/CM2 et CM2 : Projet en littérature « Les cercles conteurs » l'objectif étant d'écouter pour apprendre à raconter. Sortie de fin d'année à la journée à l'étude (Ecomusée de Marquèze dans les Landes ?).

d) Evaluation d'école et démarche « Notre Ecole, faisons-la ensemble »

Evaluation d'école : L'école n'est pas concernée cette année.

Le dispositif "Notre École, Faisons-La Ensemble" permet aux écoles, collèges et lycées d'obtenir un soutien à des projets innovants portant sur le bien-être des élèves, l'égalité des chances ou l'ambition scolaire. L'équipe enseignante a élaboré une réflexion sur l'amélioration de la cour de récréation. Cela part d'un constat : trop de goudron, peu ou pas d'arbres, ni d'espaces verts, un terrain de foot qui occupe une place trop centrale et une cour qui va devoir être refaite : les racines soulèvent le goudron et cela crée des bosses, dangereuses pour les élèves. Ce sujet a été évoqué lors de la réunion de vendredi avec la mairie.

e) Accueil périscolaire et éventuelles actions en lien avec le projet d'école

- La stabilité de l'équipe permet un travail de suivi de qualité auprès des enfants.
- Un travail de co-éducation est mené avec Mme Laclau afin de traiter les situations problématiques que nous pouvons rencontrer (réunions bihebdomadaires).
- Diminution de la liste d'attente sur les mercredis et les vacances malgré la classe supplémentaire. La capacité d'accueil est de 42 enfants maximum (sauf si sortie avec le bus, capacité limitée). Elle restera en l'état afin de privilégier un accueil qualitatif.

Les NAP sont maintenus sur la pause méridienne. 3 activités sont proposées par des animateurs diplômés (sports, chant, activités manuelles) . Les enfants se portent volontaires s'ils le souhaitent. Des tournois de football, basket, handball et hockey vont être proposés à tous les enfants jusqu'à la fin de l'année.

- Certains enfants sont présents uniquement les soirs de leurs activités culturelles ou pour le judo. Ce service d'accompagnement s'adresse aux parents qui ne peuvent faire autrement. Tout abus pourra entraîner la suspension du service pour la famille concernée.

III) Parcours de l'élève

a) Dispositifs d'aide (APC, Devoirs faits, pôle ressources, RASED...)

Les Activités Pédagogiques Complémentaires : Suite à une demande ministérielle, les APC doivent être pleinement investies pour soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, notamment les plus fragiles et contribuer à la maîtrise de la langue pour tous (langage et lecture). Ils permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins. Tous les élèves peuvent être concernés par les activités pédagogiques complémentaires, à un moment ou un autre de l'année scolaire, selon les besoins identifiés par les enseignants.

Le RASED : Gaëlle GLAZIOU est sur le poste depuis la rentrée. Nous avons eu deux matinées de concertation en octobre afin de parler de nos élèves en difficultés. Un flyer a été collé dans les cahiers de liaison, les parents peuvent l'appeler directement s'ils le souhaitent.

Pour information, il n'y a pas d'enseignant spécialisé (le Rased c'est elle !), son secteur compte 1600 élèves sur 9 écoles et 4 communes. Son poste est vacant depuis 3 ans (une arrivée bien chargée). Il n'y a pas de budget Rased : elle souhaiterait que les communes s'entendent afin de verser chacune une somme pour le Rased qui pourrait être mise "dans un pot commun" géré par ex par Ste Eulalie (où elle a son bureau) : par exemple, 1 euro par élève scolarisé dans chaque école pour le budget Rased (fonctionnement et investissement). Actuellement je priorise les bilans Segpa et MDPH jusqu'à Noël et quelques suivis pys pourront être proposés à compter de Janvier.

b) Dispositifs spécialisés (ULIS, UPE2A...) et partenaires associés

L'école n'est pas concernée par ces dispositifs. Cependant, nous avons fait appel en début d'année auprès de la cellule UPE2A* (*unité pédagogique pour élèves allophones arrivants). 2 enseignantes se sont déplacées pour évaluer le niveau de deux enfants allophones* (*la langue maternelle est une langue étrangère) arrivés à la rentrée et donner des outils de travail aux enseignants. Nous avons fait une demande pour qu'elles puissent revenir faire un travail individuel hebdomadaire auprès de ses deux élèves durant l'année scolaire ou sur une période mais à ce jour, l'Inspection ne les a toujours pas missionnées. La mairie nous a fourni 2 PC que nous avons installés dans les deux classes fréquentées par ces deux élèves, un grand merci.

MAIRIE

Tous les « petits travaux du quotidien » sont effectués rapidement et nous remercions la mairie et les services techniques.

Etat des lieux de l'école suite à la réunion avec Mme Laclau et la mairie le 10/11 :

- Classe de Mme Poupard : une entreprise va être mandatée à cause des odeurs qui remontent du lavabo, une vérification va être faite au niveau du toit, il y a souvent des guêpes (et 1 fois des frelons) dans cette classe.
- Classe de Mr Bardon : des stores vont être posés sur les deux fenêtres donnant sur la cour et les robinets des sanitaires vont être révisés (difficiles à ouvrir/fermer pour les élèves).
- Classe de Mme Pollion : un remaniement du plafond va être fait (aucun danger pour les élèves).
- Les fissures présentes dans les classes et dans le hall seront résorbées lorsque le dossier d'assurance aura avancé (déclaration de sinistre en cours).
- Nous avons demandé à avoir le WIFI, actuellement nous sommes tous en filaire. Ce qui nous permettrait alors de monter un projet numérique (tablettes ou PC : projet à l'étude par l'équipe, quels sont nos réels besoins).
- Projet de re naturaliser la cour : à voir, à étudier en fonction de ce qui se fait dans les autres communes et à quel prix (projet, aides...). Cela ne se fera pas de suite.
- Sécurité – PPMS – Signaux : voir ce que nous dira l'EMS. Les élus se rendant au congrès des maires en novembre vont déjà prendre des informations sur ce qui se fait.

DATES IMPORTANTES

Evènements reportés à cause des mesures « Vigipirate » actuelles :

- Le cross de l'école aura lieu au printemps 2024.
- Une soirée jeu en famille initialement prévue fin novembre en partenariat avec la municipalité et le pôle enfance aura lieu le 5/04/2024.
- La fête de l'école aura lieu le vendredi 28 juin 2024

APEY

Aucune question des parents n'a été envoyée.

Calendriers des festivités prévues :

- Vide ta chambre a eu lieu le 11/11
- Vente de chocolats (fin de l'opération à la fin du mois de novembre)
- Goûters à thème
- Carnaval le samedi 23/03/2024
- Yoga en famille en mai 2024

Fin du conseil d'école : 20h20

Prochain conseil d'école aura lieu le Mardi 5 mars 2024.

Fait à Yvrac le 14/11/2023

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'École



Le Secrétaire de séance :



